

Hauts-de-France, Pas-de-Calais
Bapaume
36 place Faidherbe
Hôtel de ville

Monument Briquet-Tailliandier

Références du dossier

Numéro de dossier : IM62003970

Date de l'enquête initiale : 2019

Date(s) de rédaction : 2019

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale La première Reconstruction, patrimoine mémoriel

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : relief semi-méplat, monument

Titres : Monument Briquet-Tailliandier

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville

Historique

Le monument commémore les députés Albert Tailliandier (1875-1917) et Raoul Briquet (1875-1917), tués dans l'explosion de l'hôtel de ville de Bapaume, le 25 mars 1917, alors qu'ils effectuaient pour le compte du comité pour la répartition des secours à la population de l'Artois libéré une tournée dans les territoires détruits afin d'évaluer les dégâts et les ressources nécessaires à la reconstruction.

Portée par l'Union Nationale des Combattants, une souscription pour la réalisation d'un monument en hommage au sacrifice des deux députés est lancée dès 1924. Cette souscription reçoit de nombreux soutiens financiers : 20 000 francs de la Chambre des Députés, 3 000 francs réunis par la population de Bapaume, 500 francs votés par le conseil municipal ainsi que de nombreuses contributions de conseils municipaux du département.

Le sculpteur Augustin Lesieux est chargé par le comité de réaliser le monument. Il y travaille entre 1933 et 1934. Le panneau sculpté, en marbre de Carrare, est remis à la ville de Bapaume par Louis de Diesbach, député du Pas-de-Calais et président du comité de souscription, quelques jours après que les travaux d'encadrement aient été achevés, et aussitôt installé.

Les travaux d'encadrement ont été pris en charge par la mairie. Le devis descriptif précise que le chambranle mouluré doit être en "roche de Savonnières ; le seuil d'accès ainsi que la seconde marche formant socle [seront] en roche d'Hydrequent ou Lunel finement bouchardé et égrisé". Confiés à un entrepreneur local, suivant les dessins et indications fournis par l'architecte municipal Eugène Bidard, les travaux sont achevés en mars 1924. Le budget prévisionnel de 5 000 francs a été respecté.

L'inauguration a lieu le 16 juin 1935, à l'occasion des fêtes de la renaissance organisées par la ville pour marquer la fin de la Reconstruction, en présence de nombreuses personnalités, ce qui fait dire à un journaliste du Télégraphe (Archéo n°74) : "C'est un véritable petit parterre de sénateurs et de députés, d'habits et de gibus sévères où la barbiche blanche du président de la Chambre met comme une virgule amusante". Tous les discours insistent sur la nécessité de poursuivre dans la paix l'Union Sacrée qui a permis de remporter la guerre, dont les deux députés morts à Bapaume sont l'illustration : bien que de bords politiques opposés, ils se sont tous les deux battus pendant le conflit et ont travaillé ensemble à améliorer la vie des populations sinistrées.

Le monument est signé et daté : A. Lesieux / sculpt. / 1934.

Le monument est abîmé lors de la Seconde Guerre mondiale par des éclats d'obus : en mai 1940, puis de nouveau en juin 1944 où une partie de l'épaule droite de la femme est arrachée.

Période(s) principale(s) : 2e quart 20e siècle

Dates : 1934 (porte la date)
Auteur(s) de l'oeuvre : Augustin Lesieux (sculpteur, signature)

Description

Le monument, fixé au mur de l'hôtel de ville donnant sur la place Faidherbe, présente la forme d'une stèle de plan rectangulaire avec un encadrement mouluré dont les pieds-droits reposent sur un socle de même hauteur que le sous-bassement du mur de la mairie. Ils sont légèrement saillants par rapport au nu du mur.

Le haut-relief engagé est exécuté en marbre, tandis que les moulures sont en calcaire un peu jaune (roche de Savonnière : pierre calcaire extraite en Lorraine, de couleur jaune car elle contient des oxydes ferreux) et le socle en pierre d'Hydrequent. Le panneau central porte une composition avec une figure féminine debout et deux portraits en buste dans des tondi. Elle est surmontée du mot Pax. Le socle sur lequel reposent les pieds du personnage féminin porte une inscription. Des manques sont visibles dans le fond plat de la stèle et sur la poitrine et l'épaule de la femme.

Éléments descriptifs

Catégorie(s) technique(s) : sculpture
Éléments structurels, forme, fonctionnement : groupe relié

Matériaux : marbre

Mesures :

Dimensions totales du monument : H = 350 et la = 200.

Représentations :
figure, portrait

Au centre de la composition, la femme est l'allégorie de la France. Elle est debout sur un piédestal, de face, drapée dans un vêtement à longs plis verticaux rigides et peu marqués semblable à un chiton. La coiffure elle aussi fait référence aux modèles grecs antiques : les cheveux sur son front forment de petites boucles, tandis que de sages anglaises tombent sur ses épaules. Chacun de ses bras semble reposer sur une niche dans laquelle un tore encadre un portrait d'homme en buste. Les noms sont portés sous chaque portrait, et les dates de naissance et de mort figurent dans les écoinçons en haut de la niche. Il s'agit à droite de Raoul Briquet et à gauche d'Albert Tailliandier.

Tous les visages sont emprunts de sérénité, sans doute le symbole de paix retrouvée. Si le visage de la jeune femme semble assez stylisé et sa position très hiératique, les portraits des deux députés sont très individualisés, réalistes et vivants.

Inscriptions & marques : signature (gravé), date (gravé), épitaphe (gravé)

Précisions et transcriptions :

Signature et date portées (bas droit) : A. Lesieux / sculpt / 1934.

Texte gravé sur le socle: "La France aux deux députés du Pas de Calais tués dans l'explosion de l'hôtel de ville de Bapaume, le 25 mars 1917".

Statut, intérêt et protection

L'initiative bénéficie de l'appui d'érudits locaux, comme le Docteur Emile Poiteaux, poète-écrivain et ancien combattant (Dégardin, 1945, p.133) qui le 24 février 1924 publie un long argumentaire dans le journal *La Campagne d'Artois* et écrit un long poème en hommage aux deux députés (voir annexe).

Au delà des envolées lyriques qu'il suscite, ce monument est intéressant car il commémore des individus et non pas les victimes du conflit en général, comme c'est le cas de la majorité des monuments aux morts, dont celui situé avenue Abel Guidet.

Il est également installé dans un endroit plus "politique" que le monument aux morts, puisqu'il est installé sur la façade de la mairie qui fait face à la place Faidherbe. Il porte en effet à la fois le message de la nécessaire union sacrée de tous pour reconstruire le pays, mais il rappelle également la destruction définitive de l'hôtel de ville qui jusqu'à l'explosion où les deux députés ont trouvé la mort, était encore debout avec ses arcades et une partie de son beffroi.

Statut de la propriété : propriété de la commune

Références documentaires

Documents d'archive

- AD du Pas de Calais. Série 2O ; 2O 617/16. **Bapaume. Bâtiments communaux. Monument Briquet-Tailliandier : Devis descriptif, marché et procès verbal de réception de travaux pour l'entourage du monument.**
Devis descriptif, marché et procès verbal de réception de travaux pour l'entourage du monument.

Bibliographie

- DÉGARDIN, Gaston. **Rues et monuments de Bapaume.** Arras : Presses de l'imprimerie centrale de l'Artois, 1945.
p. 133
- OCCITANIE / PYRÉNÉES - MÉDITERRANÉE. Inventaire général du patrimoine culturel. **L'art de la guerre, les monuments aux morts remarquables d'Occitanie.** Toulouse : imprimerie Delort, 2018 (Images du Patrimoine ; 307).
- *Archéo - bulletin de la société archéologique et historique de Bapaume et sa région.* n° 78, octobre 2005
n° 74, novembre 2002

Multimedia

- <https://memoiresdepierre.pagesperso-orange.fr/alphabetnew/b/bapaumbriquet.html>
(consulté le 15 janvier 2020)

Annexe 1

Contributions du Docteur Emile Poiteaux à l'érection du monument à la mémoire des députés Briquet et Tailliandier, 1924.

Ces deux textes, l'article de journal et le poème ont été écrit en 1924 par un érudit local, Émile Poiteaux, pour accompagner le lancement de la souscription pour l'érection du monument à la mémoire des deux députés Briquet et Tailliandier morts dans l'explosion de l'hôtel de ville de Bapaume en 1918.

L'appel d'Emile Poiteau dans *La Campagne d'Artois* (24 février 1924) :

Tout le monde songe à élever un monument à nos deux députés d'Arras, morts tragiquement dans le drame épouvantable de Bapaume. Mais en raison des programmes politiques opposés de ces deux hommes qui s'appelaient Briquet et Tailliandier, personne n'a donné le coup de clairon qui doit de toutes parts, sonner le rassemblement sur leur tombeau. Or, il ne s'agit plus du passé où des députés de valeurs, porteurs d'idées différentes, luttèrent comme il convenait au regard de leurs partis dans des camps opposés. Les souvenirs de ce passé là se sont éteints le jour même de leur mort, car tous deux, messagers courageux du parlement, amoureux ardents de leur petite patrie immolée, sont partis, en vrais camarades, vers le même danger et vers la même mort. Celle-ci les a, en quelque sorte, consacrés, et ils demeurent inséparables, désormais, dans le souvenir de leurs concitoyens. Une seule flamme était dans leur cœur, celle du devoir. Un seul amour les entraînait, celui de leur pays. Ils sont morts en brave, prouvant à l'univers que dans la France, divisées en apparence, il n'y a en réalité qu'une seule âme en jours de danger, quand la voix du pays réclame ses enfants. Ils ont porté vers Bapaume le symbole admirable que j'ai toujours retrouvé dans les tranchées, où pêle-mêle, attentifs, lignards, sénégalais, chrétiens ou musulmans, riches ou pauvres, sous la même livrée française montaient la garde en frères ! Ils ne se sont pas séparés dans leur geste héroïque, ni dans leur immolation ; ils ne doivent point l'être dans leur exaltation. Et la terre natale, comme une bonne mère dont le cœur ne fait pas de différence entre ses enfants malgré leurs divergences intellectuelles ou morales, doit les rassembler à jamais dans un sentiment d'égale fierté. De toutes parts, de l'Artois et du Parlement, des groupements politiques auxquels Briquet et Tailliandier appartenaient, comme des groupes voisins de nos associations d'anciens combattants, de mutilés et d'anciens prisonniers, du sein de leurs amitiés comme du sein de la foule anonyme, des sommets du pouvoir à l'échoppe des travailleurs, il est juste qu'un souffle de reconnaissance exalte leur mémoire. Dans le cercle de leurs amitiés, où ce devoir est compris, des voix m'ont dit : « vous qui dans vos livres avait exalté l'Artois et chanté nos misères, nos morts et nos ruines, faite le geste nécessaire. » Et voilà pourquoi je lance aujourd'hui ce coup de clairon du rassemblement. Je le fais de toute mon âme un peu comme autrefois je tendais la main aux officiers comme aux

soldats , le jour où des blessés mouraient entre mes bras, afin de pouvoir de la ville voisine faire revenir pour eux des couronnes et fleurir des tombeaux qui m'ont toujours paru misérables alors que l'âme des disparus le faisait si beaux. Je le fais au nom de la terre d'Artois, dont l'amour m'a fait poète, et qui ne souffre pas qu'on oublie ses grands morts. Que dans ma main tendue l'offrande soit abondante. Et quand le comité sera formé, qui doit normalement grouper les hautes personnalités du département avec des représentants du Parlement, les maires d'Arras et de Bapaume, les représentants politiques de notre arrondissement, sans distinction de partis, avec des représentants des anciens combattants, le chanteur de Terroir que je suis, voyant sa besogne faite, ira prêter ailleurs sa voix de poète désintéressé.

Le poème publié en 1924 :

*Lorsque la liberté pénétra dans Bapaume
La ville n'était plus... seul, comme un grand fantôme
Au cœur inanimé de la vieille cité
L'hôtel de ville offrait sa lourde majesté.
Mais les Huns, consommant leur orgueil indomptable
Et souillant leur défaite en un crime effroyable
Avaient ouvert un piège indigne de soldats...
Épargnés jusqu'alors par le feu des combats
Deux députés français, messagers d'espérance,
Apportant de Paris le baiser de la France
Dans la ville martyre où rentraient nos drapeaux,
Ont ajouté leurs noms aux noms de nos tombeaux...
Leur cœur qui le matin chantait la délivrance
S'éteignaient le soir même au bras de la souffrance...
Leurs ombres, depuis lors, n'ont pu se désunir
Et notre histoire en deuil garde leur souvenir.
Mais se peut-il amis, que la terre natale
Ne fleurisse jamais leur prison sépulcrale
Et laisse leur mémoire aux ombres de l'oubli ?
Un nom, si pur soit-il, est bien vite affaibli
Sous la tempête errante où sombres les années ;
Et quand plus tard, par nous seront abandonnées
Les routes de la vie, il faudra pour nos fils
Jalonner noter Artois – hier nécropolis –
Des noms de nos héros. Il faut qu'on s'en entretienne,
Et que leur âme errante au cœur de nos enfants
Fasse des hommes droits et des fronts triomphants.
L'exemple des grands morts est un pur héritage
Dont il faut être fiers et qu'il faut qu'on partage.
Tailliandier et Briquet, deux députés d'Artois
Qui combattaient entre eux, mais n'avaient qu'une voix
Quand il fallait s'unir pour défendre leur terre,
Et dont l'amour du sol n'a jamais su se taire,
Espoirs de leurs amis, espoirs du parlement,
Ont su, pour leur pays, s'exposer noblement,
Porteurs en temps de paix d'un rêve et d'un programme,
Qui sentaient la bataille, un jour on le réclame...
Ils s'en vont, côte à côte, et la main dans la main
Mourir quand se levait la victoire au lointain !
Sur leur tombe déserte, apportons notre obole,
Pour élever demain leur mémoire en symbole,
Et pour graver leurs noms au cœur du monument
Qui dans les souvenirs sera comme un ciment...
Les sortants de cette ombre où l'Artois les conserve,
Que notre souvenir les berce et les préserve
De l'oubli grandissant qui couvre leurs tombeaux,
Et que, les confondants comme frères jumeaux
Il proclame aujourd'hui qu'ils sont de même taille
Et morts du même geste en la même bataille !
Et plus tard, parmi nous, quand leurs traits revivront,
Quand la reconnaissance aura nimbé leur front,*

*La voix du sol natal, harmonieuse et pure
Emplira les échos devant leur sépulture,
Et sous leur froid linceul, en berçant leur repos,
Fera frémir notre âme auprès de ces héros :
« Que ton cœur soit rempli d'amertume ou de joie
Que d'âpre hiver t'éprouve ou que l'été flamboie
Ami, ne passe pas devant ce monument
Sans découvrir ton front et songer un instant
A ceux qui, messagers de la France immolée
A l'âme de l'Artois ont leur âme mêlée !"*

(Ensemble des textes cités sur le site *Mémoires de pierre* : <https://memoiresdepierre.pagesperso-orange.fr/alphabetnew/b/bapaumbriquet.html>)

Illustrations



Vue générale.

Phot. Hubert Bouvet

IVR32_20196200443NUC4A



Vue de détail sur la signature.

Phot. Hubert Bouvet

IVR32_20196200909NUC4A

Dossiers liés

Édifice : Hôtel de ville (IA62005148) Hauts-de-France, Pas-de-Calais, Bapaume, 36 place Faidherbe

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Hôtel de ville (IA62005148) Hauts-de-France, Pas-de-Calais, Bapaume, 36 place Faidherbe

Auteur(s) du dossier : Karine Girard

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général



Vue générale.

IVR32_20196200443NUC4A

Auteur de l'illustration : Hubert Bouvet

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de détail sur la signature.

IVR32_20196200909NUC4A

Auteur de l'illustration : Hubert Bouvet

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation